



Dossier Communicant de Cancérologie - Information patient -

Votre médecin est membre du Dispositif Spécifique Régional du Cancer - ONCORUN

○ Qu'est-ce qu'un Dispositif Spécifique Régional du Cancer - ONCORUN et à quoi sert-il ?

ONCORUN est une association de type "loi 1901" créée depuis 2002. Ses membres sont les établissements de santé de la région Réunion autorisés pour la prise en charge des patients atteints d'une pathologie tumorale, certains cabinets de ville et les associations de patients.

ONCORUN a pour rôle de veiller à la qualité de prise en charge des patients atteints d'un cancer quel que soit leur lieu de résidence ou de traitement en assurant une amélioration et une harmonisation des pratiques professionnelles.

En accord avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et conformément au volet révisé « Prise en charge des personnes atteintes de cancer » du Schéma Régional de l'Organisation des Soins 2005-2010 (SROS 3), ONCORUN prend également en charge les missions de Dispositif Spécifique Régional du Cancer (**DSRC**).

Au service des patients et des professionnels, le DSRC de la région Réunion - ONCORUN constitue l'un des maillages de l'organisation régionale de l'offre de soins en cancérologie et a notamment pour objectif l'amélioration continue des pratiques en cancérologie et la coordination des opérateurs de santé à l'échelle régionale, en veillant particulièrement à l'articulation entre la ville et l'hôpital.

Votre dossier sera informatisé

○ Pourquoi informatiser vos données ?¹

Votre dossier sera discuté en Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) par un groupe de spécialistes, afin de pouvoir vous proposer la meilleure stratégie de traitement, répondant à des critères qualité précis. L'avis donné lors de cette réunion sera enregistré dans le **Dossier Communicant de Cancérologie (DCC)**². Il s'agit d'un dossier informatisé sécurisé, partagé au sein de la région Réunion, facilitant la transmission de l'information entre les professionnels de santé qui vous prennent en charge. Cela permet d'optimiser la qualité et la continuité des soins dont vous bénéficierez. Vos données seront conservées pendant la durée prévue par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, applicables en matière de conservation des données médicales.

○ Qui a accès à vos données ?³

L'accès à vos données répond à des normes strictes de **confidentialité et de sécurité**. Tous les accès et actions associés à votre dossier sont **tracés**. Le **DSRC - ONCORUN** est responsable de traitement des données et gestion du DCC. Seuls les membres du réseau, engagés à respecter le secret professionnel, peuvent avoir accès au DCC. **Les professionnels de santé** qui renseignent vos données dans le DCC sont aussi responsables de leur traitement. La base légale de ce traitement de données est l'intérêt légitime. Le DCC permet aux professionnels de santé d'accéder aux documents produits à chaque étape du parcours de soins, en les adressant de manière sécurisée aux **Dossiers Patients Informatisés (DPI) des établissements** où vous avez été pris en charge, à votre **médecin référent** et à votre **médecin traitant**. Les données informatisées, à l'exception de vos données d'identification, pourront être utilisées dans un but d'amélioration des pratiques professionnelles, par le biais d'exploitations statistiques. Certaines informations vous concernant sont également susceptibles d'être transmises **aux organismes partenaires de santé publique**, à des fins de surveillance de l'évolution des pathologies tumorales.

○ Quels sont vos droits ?⁴

Conformément aux réglementations en vigueur, vous pouvez exercer vos droits relatifs à vos données traitées au sein du DCC : droit d'accès, rectification, opposition, effacement (ou « droit à l'oubli »), limitation du traitement des données. Pour cela, vous pouvez vous adresser directement au médecin qui vous suit ou bien faire votre demande par voie postale auprès du délégué à la protection des données (DPO) d'ONCORUN, en précisant la **nature de votre demande**, vos **coordonnées postales** et en joignant un **justificatif d'identité** à l'adresse suivante : DSRC - ONCORUN / Protection des données DCC / 11 Rue de l'Amiral DECAEN 97400 Saint Denis ou sur notre site à l'adresse suivante : <https://www.oncorun.net/dpo.php?m1=0>

À la suite de votre demande, si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL en ligne <https://www.cnil.fr/> ou par voie postale.

¹ Ces opérations s'opèrent sur la base juridique des articles 6(1)(e) et 9(2)(h) du RGPD

² Le DCC a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL (DELIBERATION n°2011-338 du 25 octobre 2011) et les données sont hébergées par le GCS TESIS- hébergeur de données de santé certifié en application de l'article L.1111-8 du Code de la Santé publique.

³ Articles L. 1110-4, L. 1110-12 et R. 1110-1 à R.1110-3 du Code de la Santé Publique

⁴ Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et Code de la Santé Publique, notamment les articles L1111-7 et L1110-12